

N°1197

du 18
JANVIER
2019



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.3 Précision de la Cellule présidentielle d'exécution et de suivi des projets prioritaires

Le recensement biométrique de la population à la phase de pré-démarrage

P.6 Règlement intérieur de l'Assemblée nationale

Les députés priés par la Cour constitutionnelle de revoir leur copie

**Les juges constitutionnels rejettent l'article 9 et par conséquent toute la «Résolution» des députés*

P.4 Face à la forte dégradation, de 14% à 7,5%
Les acteurs se multiplient pour une meilleure gestion des aires protégées

P.6 Mardi et mercredi prochains
Lomé abrite une conférence internationale sur la mutualité pour le 21ème siècle

P.3 Programme économique et financier appuyé par la Facilité élargie de crédit (FEC)
Promesse de réformes structurelles avec le FMI tenue pour fin 2018



Aboudou Assouma, Président de la Cour Constitutionnelle

P.4 Matérialisation du Projet «CIZO» d'électrification rurale à l'horizon 2022

La togolaise KYA Energy Group pour créer 5 académies régionales du solaire au Togo

Arts plastiques

Exposition Transes-missions de fuss, a débuté hier jeudi

Benoît FUSSESE, ou FUSS pour le nom d'artiste, n'est plus à présenter. L'ancien élève de l'illustre Paul AHYI n'en finit pas de relever les défis pour imposer son nom dans le très select giron des grands artistes africains en arts plastiques, sculpture monumentale et décoration. En témoignent ses gigantesques sculptures qui donnent une fière allure à la capitale togolaise ! On lui doit notamment des œuvres comme l'Oeuf renversé, le buste du Pape Jean Paul II à la paroisse universitaire de Lomé, les bustes des présidents Sylvanus Olympio et de Gnassingbe Eyadema ainsi

que celui du célèbre écrivain sénégalais Léopold Sédar Senghor. Mais le plus célèbre de ses sculptures reste le Monument de la République : les armoiries du Togo (plus connu sous le nom de "deux lions"). Avec transes-missions, FUSS laisse l'artiste qu'il cèle puiser dans ses racines africaines pour diffuser émotions, messages, et matériaux autant à ses contemporains qu'à la prochaine génération. FUSS et ses sculptures géantes vous donne rendez-vous dans les jardins de l'Institut Français du Togo.

17 JANV. / 17 MARS - LOMÉ



Agenda /Café littéraire

A la rencontre de Ayi Renaud Dossavi-Alipoeh

Pour cette nouvelle année et ce nouveau mois, la médiathèque invite le public à la découverte du Prix littéraire France-Togo 2018 et du lauréat du Prix de la BAD. Ayi Renaud DOSSAVI-ALIPOEH est un jeune écrivain (poète, essayiste et nouvelliste) et blogueur togolais. Biologiste de formation, ce passionné des Lettres a publié à ce jour cinq livres dont "Rosées Lointain-

nes?", "Pensées égarées", "Chants de Sable" (poésie, respectivement en 2015 et 2018) "Nous et l'Histoire?" (Essai sur l'histoire africaine, en 2018) et "Lèbres Éphémères" (nouvelle). Il est également le Secrétaire général de l'association PEN-Togo, œuvrant pour la promotion des Lettres, de la Littérature et de la Liberté d'expression.



Rappel /Formation

"Formation en Management Culturel 1ère session 2019"

Le Goethe-Institut est, au niveau international, la plus importante institution culturelle de la République Fédérale d'Allemagne. Il a pour mission de promouvoir la langue allemande à l'étranger, d'encoura-

ger la coopération culturelle internationale et de communiquer une image aussi complète que possible de l'Allemagne, en informant sur la vie culturelle, sociale et politique du pays.

Depuis 2013, le Goethe-Institut a initié un programme de formation en Management Culturel à l'intention des acteurs culturels au Togo auquel ont déjà pris part plus d'une centaine de managers culturels. Il

lance - toujours en partenariat avec le Cabinet ARTfrica Consulting Group - la première session de formation qui se tiendra du 18 février au 1er mars 2019 à Kara

Etranger

Une exposition littéraire censurée à Rio de Janeiro

Ça commence à bien faire déjà, le nouveau gouvernement d'extrême-droite au Brésil. Le gouverneur de l'Etat de Rio de Janeiro a ordonné la fermeture, à la Maison France-Brasil, de l'exposition "Littérature exposée".

Le gouverneur de l'Etat de Rio de Janeiro, Wilson Witzel, fervent soutien du nouveau président brésilien d'extrême-droite Jair Bolsonaro, a ordonné, dimanche 13 janvier, la fermeture de l'exposition

"Littérature exposée" qui se tenait à la Maison France-Brasil, révèle le quotidien O Globo. Le collectif d'artistes Es Uma Maluca, critique de la torture durant la dictature militaire au Brésil (1964-1985), devait donner un spectacle le lendemain. Le groupe a tout de même décidé de se produire, lundi 14 janvier, dans les rues de la métropole brésilienne.

La curatrice de l'exposition Alvaro Figueiredo a dénoncé un acte de censure: "Ils ont fermé notre ex-

position un jour avant la date officielle afin d'empêcher les représentations de se produire" a-t-elle déclaré sur Facebook. Pour le gouverneur en revanche, l'annulation serait due à une "rupture de contrat". L'édile, qui s'est récemment illustré en réclamant la création d'un Guantanamo brésilien, argue que les organisateurs n'avaient pas averti le gouvernement que le spectacle d'Es Uma Maluca contiendrait de la nudité.

L'exposition "Littérature exposée" invitait les artistes à créer une œuvre à partir de la relecture d'un texte d'un écrivain considéré comme "périphérique". Le collectif Es Uma Maluca s'inspirait de la nouvelle Barataria de l'écrivain Rodrigo Santos, originaire de la ville de Sao Gonçalo, près de Rio. Le récit suit l'histoire d'une femme violée par son bourreau à l'aide de cafards, durant les années de plomb brésiennes.

Cinéma/Propriété Intellectuelle

Netflix assigné en justice par l'éditeur des livres "dont vous êtes le héros"

La maison américaine Chooséco demande 25 millions de dollars à la plateforme de vidéo à la demande (VOD) pour avoir utilisé la marque "Choose your own adventure" sans son accord.

L'éditeur américain de livres pour enfant Chooséco a déposé plainte, vendredi 11 janvier, contre Netflix pour avoir utilisé sa marque "Choose your own adventure"

sans son accord dans le dernier épisode de la série Black Mirror, intitulé Bandersnatch.

La maison jeunesse reproche au géant du streaming d'avoir dilué et contrefait sa licence en l'associant à un contenu mature et violent destiné aux adultes, mais également d'avoir profité de son aura en "jouant sur la nostalgie" des spectateurs. L'éditeur réclame 25 millions de dollars de

réparations (environ 22 millions d'euros). Inventée par Edward Packard et R. A. Montgomery, la série de livres "Choose your own adventure", particulièrement populaire dans les années 1980, est une collection de livres-jeux au sein desquels le lecteur peut orienter le récit en effectuant des choix. Plusieurs de ces ouvrages ont été traduits en français par les maisons québécoises

Pélican et Héritage dans la série "Choisis ta propre aventure". Bandersnatch fait explicitement référence à cette marque dans sa séquence d'introduction, et en adopte même le principe en permettant au téléspectateur d'influencer le cours de l'histoire à divers moments grâce à des choix contextuels, à la manière d'un jeu vidéo.

Livres/Hebdo.

AZIMUTS INFOS

Cardiomyopathie

La cardiomyopathie est une maladie du muscle cardiaque qui empêche le cœur de pomper correctement le sang.

Les cardiomyopathies sont à l'origine d'anomalies du rythme cardiaque (arythmies), d'une insuffisance cardiaque ou d'un infarctus du myocarde. Les cardiomyopathies peuvent avoir des origines héréditaires, mais certains facteurs augmentent leur risque : hypertension, diabète, tabagisme, consommation d'alcool...

Il existe différents types de cardiomyopathies :

- *la cardiomyopathie dilatée, la plus fréquente : les parois du cœur s'amincissent et une cavité grossit. Le muscle cardiaque s'affaiblit ;
- *la cardiomyopathie hypertrophique, une maladie d'origine génétique qui peut conduire à une mort subite. Le muscle cardiaque est hypertrophié ;
- *la cardiomyopathie ventriculaire droite arythmogène ou dysplasie ventriculaire droite arythmogène : les cellules du muscle cardiaque ont tendance à être remplacées par des cellules de graisse ou du tissu fibreux ;
- *la cardiomyopathie restrictive : le muscle cardiaque devient plus rigide.

Symptômes et traitement des cardiomyopathies

La maladie peut se manifester par un essoufflement à l'effort, des étourdissements, de la fatigue, des douleurs dans la poitrine, des palpitations cardiaques... Différents examens permettent d'établir un diagnostic comme l'échocardiographie, l'électrocardiographie, la radio du thorax, les analyses sanguines...

Le traitement de la cardiomyopathie passe par la modification des habitudes de vie. Par exemple, le patient est incité à diminuer sa consommation de sel (pour éviter l'hypertension), à manger équilibré, perdre du poids, arrêter de fumer, de boire de l'alcool... Des médicaments peuvent être prescrits en fonction des cas : des bêta-bloquants pour ralentir le rythme cardiaque, des médicaments qui baissent la tension artérielle, des anticoagulants pour éviter la formation de caillots, des diurétiques... Enfin, pour que le cœur fonctionne mieux, il est possible d'implanter des dispositifs comme un stimulateur cardiaque.

Cardiomyocyte

Les cardiomyocytes sont les cellules musculaires du cœur. Rectangulaires, elles mesurent entre 100 et 150 µm de long. Ces cellules ont comme particularité d'être auto-excitables : elles peuvent se dépolariser seules, puis transmettre cette dépolarisation aux autres cellules. Cette contraction spontanée des cellules musculaires du cœur permet l'automatisme cardiaque. Les cellules capables de se dépolariser spontanément sont appelées cardionectrices. Situées dans l'atrium, elles jouent un rôle de pacemaker. En plus de leur activité électrique, les cellules cardiaques libèrent des molécules : prostaglandines, hormones peptidiques comme le peptide natriurétique auriculaire...

Les anomalies des cardiomyocytes peuvent être à l'origine de pathologies cardiaques. Par exemple, l'hypertrophie des cardiomyocytes est associée à l'insuffisance cardiaque. Si des cardiomyocytes hypertrophiés meurent, il y a nécrose du tissu. Chez l'adulte, les cardiomyocytes ne se renouvellent pas, le muscle cardiaque ne peut donc grossir que par l'hypertrophie des cellules.

Structure cellulaire des cardiomyocytes

Contrairement aux cellules musculaires striées, les cardiomyocytes ne proviennent pas de la fusion de plusieurs cellules et ne sont donc pas polynucléés. Dans leur cytoplasme, les cardiomyocytes possèdent :

- *de grosses mitochondries, en raison des besoins énergétiques importants,
- *des gouttelettes de lipides,
- *des myofibrilles plus courtes que dans des cellules musculaires striées, avec des filaments de myosine et d'actine.

Les cellules musculaires cardiaques sont attachées entre elles, au niveau de jonctions de la membrane plasmique : les disques intercalaires. Au niveau de ces jonctions, on trouve :

- *des desmosomes qui empêchent les cellules de se séparer lors de la contraction musculaire,
- *des jonctions ouvertes qui laissent passer des molécules, comme des ions, ce qui permet la propagation rapide d'un courant de dépolarisation dans le muscle cardiaque.



Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme

Guillaume BOGLA

Bi-hebdomadaire togolais
d'informations et d'analyses

Révisé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Programme économique et financier appuyé par la Facilité élargie de crédit (FEC)

Promesse de réformes structurelles avec le FMI tenue pour fin 2018

Late Pater

Le Togo s'est engagé avec les services du Fonds monétaire international (FMI) dans un programme économique et financier appuyé par la Facilité élargie de crédit (FEC). Dans ce cadre, des réformes structurelles ont été convenues pour être mises en œuvre à la fin décembre 2018 pour le compte de la quatrième revue. Dans un document signé par le Secrétaire permanent pour le suivi des politiques de réformes et des programmes financiers, Mongo Aharh-Kpessou, la partie togolaise fait un état des lieux de la mise en œuvre des dites réformes. Aussi apprend-on que, en ce qui concerne l'**administration des recettes**, les actions suivantes ont été menées pour assurer la mise en place des mécanismes et des procédures en vue de faciliter l'enregistrement foncier : élaboration d'un document méthodologique de mise en place d'un registre foncier urbain de la ville de Lomé ; communication en conseil des ministres sur le registre foncier urbain le 25 mai 2018 ; numérisation de 99% des titres fonciers anciennement établis (le 1% restant concerne les titres établis lors de la colonisation allemande) ; vote de la loi sur le code foncier par l'Assemblée nationale le 5 juin 2018 ; apurement total du stock de dossiers de main levée d'hypothèques en attente. Les nouvelles demandes de radiation sont traitées dans un délai de 20 jours au fur et à mesure de leur soumission.

Pour le compte de la cinquième revue, les deux mesures convenues, visant l'amélioration des recouvrements des recettes fiscales, sont en cours de mise en œuvre. Il s'agit de l'instauration d'un acompte forfaitaire entre 10% et 15% sur les importations effectuées par les importateurs jugés comme fiscalement inactifs au niveau des impôts, et l'interdiction de l'enlèvement en douane des marchandises importées par des opérateurs qui ont des arriérés d'impôts.

Au plan de la **gestion des finances publiques**, le document indique que, comme prévu, les données mensuelles sur le stock des arriérés de paiement par âge sont produites par la direction générale du trésor et de la comptabilité publique et transmises régulièrement aux services du Fonds monétaire international à partir de juillet 2018. En plus, des actions ont été réalisées afin de renforcer la mise en œuvre du plan de trésorerie et le contrôle des engagements, notamment la création d'une structure dédiée à la gestion de la trésorerie de l'Etat (la



Mongo Aharh-Kpessou, Chef du service du suivi des relations avec le FMI

Trésorerie générale de l'Etat), le réaménagement du cadre institutionnel de gestion de la trésorerie de l'Etat avec la mise en place du Comité de trésorerie de l'Etat par arrêté ministériel, la dynamisation de la gestion de la trésorerie avec la prise en compte de la corrélation entre la gestion de la dette publique et celle de la trésorerie de l'Etat, l'élaboration du plan de trésorerie prévisionnel sur la base du plan d'engagement consolidé, et l'opérationnalisation du compte unique du trésor. «*Concernant le contrôle des engagements, il est à noter que tous les services disposent d'un plan d'engagement validé par la direction nationale du contrôle financier. Toutes les propositions d'engagement sont validées en tenant compte de la disponibilité du crédit et des périodes prévues par le plan d'engagement. A la fin de chaque mois, la situation des engagements et le plan d'engagement central actualisé sont transmis à la direction générale du trésor et de la comptabilité publique pour actualisation du plan de trésorerie*», ajoute-t-on.

Et de poursuivre que, en lien avec la promesse d'adopter un budget pour l'exercice 2019 conforme aux engagements du programme FEC, le budget moyen a été voté par l'Assemblée nationale le 16 novembre 2018 alors que le budget de l'Etat sous forme programme pour l'exercice 2019 a été présenté à la représentation nationale pour information. Ces budgets s'appuient sur les orientations de la politique économique et sociale du gouvernement et sur le cadrage macro-budgétaire retenu dans le cadre du programme soutenu par la Facilité élargie de crédit. Quant au document de programmation budgétaire et économique pluriannuel 2019-2021, il a été élaboré et déposé à l'Assemblée nationale après son adoption par le gouvernement. Les dispositions sont prises pour l'élaboration du document de programma-

tion budgétaire et économique pluriannuel 2020-2022. Enfin, la lettre circulaire a été bien signée par

le ministre de la Planification du développement, le 26 décembre 2018, et envoyée à tous les départements ministériels pour rendre obligatoire l'utilisation du guide méthodologique et n'inscrire dorénavant dans le programme d'investissement public (PIP) et le budget que les projets qui ont été sélectionnés et hiérarchisés selon ledit guide.

«*Les mesures relatives au secteur financier sont suivies personnellement par le ministre de l'Economie et des finances et sont en cours de mise en œuvre*», conclut le Service du suivi des relations avec le FMI.

En rappel, les autorités togolaises ont sollicité, dans le cadre de la FEC, un accord de trois ans d'un montant de 176,16 millions de droits de tirages spéciaux

(120% de la quote-part) pour soutenir leur programme de réformes économiques à moyen terme. Les mesures prévues par le programme. Le programme des autorités appuyé par la FEC visent à renforcer la stabilité macro-économique ainsi qu'à favoriser une croissance durable et solidaire. Les principaux objectifs sont : réduire rapidement et sensiblement le déficit budgétaire global pour assurer la viabilité à long terme de la dette publique et des comptes extérieurs ; recentrer l'action publique sur une croissance durable et solidaire au moyen de dépenses sociales ciblées et de dépenses d'infrastructures financées de façon viable ; remédier aux faiblesses actuelles du secteur financier, en particulier dans les deux banques publiques

(UTB et BTCI). Il est prévu que la croissance économique progresse graduellement de 5% en 2016 à 5,6% en 2021. A la fin de la troisième revue du programme appuyé par la Facilité élargie de crédit (achevée le 10 décembre 2018), les performances ont été globalement satisfaisantes selon le Fonds. Car tous les critères de réalisation quantitatifs et trois des cinq repères structurels ont été respectés. Conséquence : un quatrième décaissement a été approuvé pour 25,17 millions de droits de tirages spéciaux (environ 34,9 millions de dollars), portant le total des décaissements depuis le début de l'accord (le 5 mai 2017) à 100,68 millions de droits de tirages spéciaux (environ 139,5 millions de dollars).

Précision de la Cellule présidentielle d'exécution et de suivi des projets prioritaires

Le recensement biométrique de la population à la phase de pré-démarrage

Le 18 avril 2018, le gouvernement togolais officialisait l'ambition de l'Etat de doter la population d'un numéro d'identification biométrique unique. La vision du projet d'identification nationale intitulé «e-ID Togo» est de développer un système biométrique moderne qui identifie de manière unique tous les individus, qu'ils soient citoyens ou résidents au Togo, afin de disposer d'informations fiables permettant, notamment la fourniture ciblée de services publics et sociaux. Le système «e-ID Togo» s'intégrera progressivement avec les systèmes régaliens déjà existants (l'état-civil, la nationalité ainsi que la carte nationale d'identité et le passeport) de manière sécurisée et avec des moyens technologiques appropriés pour une authentification fiable des individus. Le projet est composé de six phases dont les trois premières ont été menées de juillet à novembre 2017.

Selon *togofirst.com*, le recensement biométrique de la population devrait être bientôt lancé dans le cadre du projet «e-ID Togo». Le confrère en ligne s'appuie sur une précision du chargé de la coordination de la Cellule Présidentielle d'Exécution et de Suivi des Projets Prioritaires (CPES), Kanka-Malik Natchaba, selon laquelle le projet «est aujourd'hui à une phase de pré-démarrage, c'est-à-dire que les études sont achevées, le choix du prestataire est quasiment finalisé et la stratégie est définie par les autorités». Ajoutant qu'un document

public prévoit la phase de démarrage pour janvier 2019.

Entre-temps, il était dit que 20 milliards de francs Cfa devront être nécessaires pour mettre en œuvre le projet «e-ID Togo». Courant juin 2018, par une sollicitation publique, l'Autorité demandait au consultant choisi de concevoir, de développer et d'implémenter la solution logicielle e-ID, et les services suivants : création et exploitation des centres de services e-ID Togo pour l'inscription et la mise à jour des données ; inscription biométrique et délivrance de justificatifs d'identité ; fourniture des kits d'inscription biométrique (lecteurs d'empreintes digitales, lecteurs d'image d'iris, caméras...) ; formation des partenaires désignés pour la réalisation des opérations d'inscription ; fourniture, installation et maintenance des composants des plateformes de services e-ID Togo (serveurs, équipements réseaux, solutions de sécurité, bases de données...) pour le Datacenter principal et le site de secours (Disaster Recovery), etc.

Le projet doit s'étendre sur une durée de cinq années. A long terme, une fois les correspondances nécessaires établies entre les services, le système «e-ID» permettra, par exemple, de recenser la population, de simplifier la mise à jour du fichier électoral, de faciliter les accès aux services de santé, de réduire les fraudes dans le secteur bancaire, d'assurer la distribution des aides dans le secteur social ainsi que d'assurer le



Kanka-Malik Natchaba, Chargé de la coordination de la CPES

suivi scolaire et administratif du citoyen. Par ce projet, le Togo entend devenir un pays dans lequel les administrations publiques et les institutions de la République délivrent un service de qualité au citoyen, quel que soit l'endroit où il se trouve sur le territoire. Il est piloté par le ministère des Postes et de l'économie numérique, et s'inscrit dans le cadre du processus de modernisation et de réforme de l'administration publique engagé par l'Etat togolais. Des partenaires privés sont aussi attendus pour la réalisation de ce projet.

A noter que, selon l'Institut national de la statistique, le Togo compte 7.352.000 habitants à la date du 1^{er} janvier 2018, avec une densité de 109 habitants au kilo-

mètre carré et une croissance démographique en 2017 de 2,40%. Actuellement dans la phase des travaux préparatoires, le cinquième recensement général de la population et de l'habitat (RGPH 5) est prévu en 2020. En même temps que des enquêtes intercensitaires au Togo. Il traduit l'engagement du Togo à se conformer à la périodicité décennale des recensements généraux de la population et de l'habitat suivant les recommandations des Nations Unies. L'objectif de ce recensement est de procéder à un comptage exhaustif de la population, à un inventaire des conditions d'habitation, et de déterminer les caractéristiques de la population afin d'établir un fichier village et communal actualisés.

Matérialisation du Projet «CIZO» d'électrification rurale à l'horizon 2022 La togolaise KYA Energy Group pour créer 5 académies régionales du solaire au Togo

Late Pater

En concurrence serrée avec l'allemande SUNFARMING GMBGH (69,5 points) et la sud-africaine MAXX SOLAR ENERGY PTY Ltd (89 points), à la suite d'un appel à manifestation d'intérêt bouclé le 23 avril 2018, l'entreprise togolaise KYA Energy Group vient de décrocher avec 91,5 points le contrat pour la création d'académies régionales du solaire au Togo. Selon une note d'approbation du projet de contrat négocié en date du 18 décembre 2018 par la Banque africaine de développement (BAD) – partenaire financier –, elle devra, en six (6) mois, se charger de sélectionner des centres devant abriter cinq (5) académies solaires (une dans chaque région économique), les équiper et de sélectionner et former 50 formateurs initiaux locaux (10 par académie) et 3.000 techniciens (600 par académie).

La création d'académies solaires répond à la **composante C** du **Projet «CIZO»** – ou «Allumer» en langue locale du sud –, d'électrification de la population togolaise, notamment rurale, avec pour objectif de faire passer le taux d'électrification rural de 7% à 40% à l'horizon 2022. Pour ce faire, le projet s'appuie sur la vulgarisation de la téléphonie mobile pour électrifier rapidement les populations rurales togolaises grâce aux kits solaires individuels **PAYGO**.

Le projet, précision officielle de l'Agence togolaise d'électrification rurale et des énergies renouvelables (AT2ER), s'inscrit dans le cadre glo-



Faure Gnassingbé lançant le Projet CIZO à Awagomé (Ogou) le 2 décembre 2017

bal des orientations et priorités nationales définies par les autorités publiques afin de fournir l'accès universel à l'électricité en milieu rural à l'horizon 2030. Il s'inscrit, par ailleurs, dans le cadre de la Nouvelle Donne pour l'Energie en Afrique telle que définie par la Banque africaine de développement pour le Continent africain afin de fournir l'accès universel à l'horizon 2025. Sa mise en œuvre devrait contribuer à améliorer les conditions de vie d'environ 2.000.000 de personnes dont une majorité de femmes, en fournissant l'électricité à 300.000 ménages d'ici 5 ans. Le projet prévoit également d'équiper 1.000 centres de santé et 3.000 petites exploitations agricoles en kits solaires individuels pour l'irrigation.

Le projet «CIZO» s'articule autour de cinq (5) principales composantes. Composante **A** : la mise en place d'une plateforme Pay-as-you-Go (PayGo) nationale de gestion des kits solaires ; Composante **B** : Déploiement d'un réseau national de distribution granulaire (agents

bancaires) ; Composante **C** : La création d'académies solaires chargées de former et certifier des installateurs et techniciens locaux ; Composante **D** : La mise en place de subventions en faveur des ménages ruraux défavorisés, ainsi que l'équipement de petites exploitations agricoles et de centres de santé ; Composante **E** : La mise en place d'un fonds public d'appui aux entreprises distributrices.

A ce jour, le Togo ne dispose pas d'instituts ou de centres de formation spécialisés pour dispenser des formations de qualité en installation solaire photovoltaïque. Officiellement, la création d'académies solaires, en collaboration avec le ministère de l'Enseignement technique et de la formation professionnelle, s'inscrit dans une logique d'un plan solaire durable du Togo. Avec ses ressources solaires considérables, le pays vise la formation des techniciens pour assurer une infrastructure de services nécessaires pour son plan solaire.

Face à la forte dégradation, de 14% à 7,5%

Les acteurs se multiplient pour une meilleure gestion des aires protégées

Late Pater

Les autorités togolaises veulent améliorer la gestion des aires protégées en vue d'accroître l'économie locale et nationale. Et pour cause, les aires protégées du Togo sont sujettes à plusieurs problèmes qui nuisent à la conservation de la biodiversité. Le pays subit la perte continue de ses ressources naturelles et la dégradation des terres. Ce qui amené le ministère de l'Environnement et des ressources forestières à initier l'élaboration d'une stratégie nationale de rationalisation et de gestion des aires protégées, assortie d'un plan d'action national pour la biodiversité. Le document a été validé fin décembre 2018 à Lomé. A terme, il va falloir créer un système national d'aires protégées cohérent et représentatif, à l'instar des autres pays de la sous-région ouest africaine. «La vision de cette stratégie serait d'avoir d'ici à 2030 un système d'aires protégées cohérent et rationnel qui puisse contribuer à avoir au moins 10% de couverture végétale de l'ensemble du pays», avait fait remarquer le coordonnateur du Projet de renforcement du rôle de conservation du système national des aires protégées du Togo (PRAPT), le Cdt Afoda Chamoussindine.

Cet outil de programmation d'actions concrètes sur le terrain comprend trois axes, prenant en compte l'amélioration de la gouvernance des aires protégées,

le renforcement des fonctions écologiques et la contribution effective des aires protégées à l'amélioration de l'économie locale et nationale. Il se veut participatif et inclusif, tant dans son élaboration que dans son exécution. Dans ce sens, du 8 au 11 janvier 2019 à Sokodé, des journalistes et des organisations de la société civile, à l'issue d'un atelier, se sont engagés à accompagner l'administration forestière à continuer la sensibilisation pour un changement de comportement dans ce processus de réhabilitation des aires protégées au Togo. Plusieurs recommandations ont été édictées : promouvoir la synergie d'actions gouvernementales pour la gestion des aires protégées ; créer un office autonome de gestion des aires protégées ; organiser un dialogue national sur les aires protégées ; encourager l'écocitoyenneté sur les questions liées aux aires protégées ; mettre en place un numéro vert pour la dénonciation des cas de braconnage et des coupes frauduleuses ; organiser des émissions radios et télé ; mettre en place une plateforme média ; partager des expériences réussies de gestion des aires protégées avec les acteurs nationaux. «Aujourd'hui, nos aires protégées sont envahies. Nous pensons que les journalistes et les organisations de la société civile doivent nous aider à relayer la bonne information à travers des émissions afin d'ame-

ner les populations et les décideurs à comprendre l'enjeu et l'importance des aires protégées, au plan écologique, économique, sanitaire et touristique», a déclaré le Cdt Afoda Chamoussindine.

En rappel, avec 83 aires protégées pour une superficie de 793.288 hectares, soit un taux de 14%, pendant l'époque coloniale, le Togo avait un taux qui était proche des normes internationales (17%). Actuellement, le couvert des aires protégées sécurisées ne couvre que 425.483 hectares, soit 7,5%. Ce déclin vient du fait que les parcs et réserves nationaux sont mal gérés, il n'existe pas de stratégie globale de gestion, les cadres juridique et politique sont inadéquats, les ressources sont limitées et le personnel ne dispose pas de moyens, les limites des aires protégées ne sont pas respectées et les communautés locales les ont envahies pour cultiver, faire paître du bétail et installer des villages, etc. On n'oublie pas les très récents affrontements à Mango. D'où l'élaboration du Projet de renforcement du rôle de conservation du système national des aires protégées du Togo. Pour sa mise en œuvre, le PRAPT a bénéficié des financements du FEM, de l'UEMOA, du PNUD et de l'Etat togolais pour un montant de 1,110 milliard de francs Cfa. Il est lancé en février 2012 pour s'achever en 2018.

Deuxième sortie du Trésor public sur le marché financier régional

La barre de nouveau à 20 milliards le 25 janvier

Le Trésor public du Togo venait juste de récolter 13,6 milliards, sur 20 milliards recherchés, en Bons assimilables le 11 janvier dernier ; mais pour le financement du programme du gouvernement, il retourne sur le marché financier de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) le vendredi prochain 25 janvier pour miser sur de nouveaux 20 milliards en Obligations assimilables du Trésor (OAT), sur une durée de 36 mois. L'échéance est attendue le 28 janvier 2022. Le taux d'intérêt est fixé à 6,25% et la valeur nominale à 10.000 FCFA.

«Le remboursement de ces obligations se fera le premier jour ouvrable suivant la date d'échéance (remboursement In Fine). Le paiement des intérêts se fera annuellement à un taux de 6,25% l'an dès la première année», indique UMOA-Titres qui a aidé au montage de l'opération. Et qui précise dans une note que la présente émission d'Obligations du Trésor dans tous les pays membres de l'Union Monétaire Ouest

Africaine (UMOA) vise à mobiliser l'épargne des personnes physiques et morales en vue d'assurer la couverture des besoins de financement du budget de l'Etat du Togo. Et qu'au cas où l'Émetteur émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, il pourra, sans requérir le consentement des porteurs et à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.

Selon le calendrier provisoire des émissions de titres publics par adjudication au titre de l'année 2019, le Trésor du Togo envisage de lever 390 milliards au cours de l'année sur le marché financier de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa), dont 95 milliards ce premier trimestre, en une émission de Bons et quatre d'Obligations. Pour

l'ensemble de l'Union (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo), ces chiffres sont de 2 778 milliards (1 227 milliards en BAT et 1 551 milliards en OAT), dont 932 milliards pour le premier trimestre (556 milliards en Bons et 376 en Obligations).

Suivant les résultats des émissions de Bons assimilables de Trésor (BAT) et d'Obligations assimilables de Trésor (OAT), opérées par adjudication au titre de l'année 2018 sur le marché financier régional de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa), le Trésor public du Togo s'est enrichi de 313,589 milliards, au terme de sept (7) émissions de Bons et dix (10) d'Obligations. Sur un total de 2 405,720 milliards réalisés par l'ensemble des huit (8) pays – Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo – de l'Union économique et monétaire de l'Afrique de l'ouest (Uemoa).

D'une année à l'autre dans l'UMOA, d'après la Banque centrale

L'inclusion financière renforcée, hausse des dépôts à 14,5 points au Togo à fin septembre 2018

Le nombre de SFD – Systèmes financiers décentralisés ou microfinances – dans l'UMOA (Union monétaire ouest africaine) est évalué à environ cinq-cent-quatre-vingt-treize (593) à fin septembre 2018. En outre, l'accès des populations aux services financiers fournis par les institutions de microfinance s'est accru de 9,1% en glissement annuel, avec un nombre de bénéficiaires de ces services qui est ressorti à 15.330.379 sur la période contre 14.050.453 un an plus tôt. Le nombre de points de service est évalué à 5.062, soit une progression de 2,7% par rapport à fin septembre 2017.

Ces chiffres sont contenus dans une étude trimestrielle de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao), suivant laquelle l'examen des indicateurs d'intermédiation des SFD de l'Union laisse apparaître une évolution relativement propice à l'inclusion financière, nonobstant un taux brut de dégradation du portefeuille qui est inscrit en hausse, ressortant à 8,9%

contre 6,5% à fin septembre 2017, pour une norme généralement admise de 3% dans le secteur.

Sur la période sous revue, le montant des dépôts collectés s'est fixé à 1.335,5 milliards de FCFA contre 1.224,5 milliards de FCFA une année plus tôt, soit une augmentation de 9,1%. Cette hausse est enregistrée en Côte d'Ivoire (+16,2%), au Togo (+14,5%), au Mali (+10,3%), au Burkina Faso (+6,8%), au Sénégal (+6,6%) et au Niger (+2,8%). Cependant, une baisse a été observée en Guinée-Bissau (-37,0%) et au Bénin (-4,1%). Quant au montant moyen des dépôts, par client, il s'est établi à 87.118 FCFA à fin septembre 2018 contre 87.149 FCFA à fin septembre 2017. Pour l'ensemble des SFD de l'UMOA, l'épargne recueillie représente 5,8% de l'ensemble des dépôts détenus par les établissements de crédit de l'Union contre 6,9% un an plus tôt.

S'agissant de l'encours des crédits des SFD de l'Union, il s'est ac-

cro de 9,6% par rapport à son niveau à fin septembre 2017, pour ressortir à 1.337,4 milliards de FCFA. Cette augmentation a été relevée au Togo (+14,8%), en Côte d'Ivoire (+13,6%), au Mali (+9,9%), au Bénin (+8,2%), au Burkina Faso (+7,7%), au Sénégal (+6,6%) et au Niger (+0,7%). En revanche, la Guinée-Bissau a enregistré une régression de l'ordre de 21,4%. L'encours moyen des financements par bénéficiaire a augmenté, en ressortant à 87.236 FCFA à fin septembre 2018 contre 86.836 FCFA une année auparavant. Pour l'ensemble du secteur, l'encours des crédits représente 7,0% des créances consenties par les établissements de crédit de l'Union contre 7,4% à fin septembre 2017.

Concernant les SFD en difficulté, à fin septembre 2018, neuf institutions de microfinance étaient sous administration provisoire dont deux au Bénin, deux au Niger, deux au Togo, une en Côte d'Ivoire, une au Mali et une au Sénégal.

FOOTBALL/ELIM. CAN 2019

Bénin vs Togo, ce sera le 24 mars à Cotonou

La Fédération Béninoise de Football a fixé au dimanche 24 mars 2019 la date du match Bénin vs Togo comptant pour la dernière journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations, Egypte 2019.

Hervé A.

Lors de cette sixième et dernière journée des qualifications, Béninois (7 points), Togolais (5 points) et Gambiens (5 points) doivent batailler pour l'attribution du dernier ticket du groupe D.

Mais avantage aux Ecoreuils du Bénin qui n'ont besoin que d'un match nul contre le Togo pour décrocher la timbale alors qu'Eperriers et Scorpions ont, eux, nécessairement besoin de s'imposer pour espérer offrir le voyage du pays des Pharaons.

Les Scorpions de la Gambie doivent tout de même faire face à une rude bataille contre les Fennecs à Alger. Certes, les Fennecs avec 10 points au compteur, ont déjà leur ticket en poche mais voudront terminer sur une bonne note.

A l'issue de la 5e journée des éliminatoires de la CAN 2019 disputée en novembre dernier, ce sont 13 pays qui sont qualifiés (sur 24) pour la phase finale.

Les 11 places restantes seront



Les Eperriers du Togo

attribuées lors de la dernière journée des qualifications en mars prochain avec notamment la RDC, le Gabon, le Burkina Faso et le Togo qui sont obligés de gagner pour passer. Rappelons que la situation du groupe F (Ghana) est particulière en raison de la suspension qui frappe la Sierra Leone et qui a conduit à l'annulation de trois

matchs.

- **Les qualifiés:** Algérie, Cameroun (pays-hôte), Côte d'Ivoire, Egypte, Guinée, Madagascar, Mali, Maroc, Mauritanie, Nigeria, Ouganda, Sénégal et Tunisie.

- **Toujours en course:** Gabon, Burundi, Bénin, Togo, Gambie, Afrique du Sud, Libye, Kenya, Ghana, Ethiopie, Sierra Leone,

Zimbabwe, Liberia, RDC, Congo, Angola, Burkina Faso, Guinée Bissau, Namibie, Mozambique, Lesotho, Tanzanie, Cap Vert.

- **Les éliminés:** Guinée Equatoriale, Soudan, Comores, Malawi, Soudan du Sud, Seychelles, Centrafrique, Rwanda, Botswana, Niger, Eswatini (ex-Swaziland), Zambie.

Drogba touche le jackpot

D'après la presse ivoirienne, Didier Drogba a revendu les 5% de parts qu'il détenait dans la mine d'or d'Ity. En échange, l'ancien buteur a perçu l'équivalent de 15 millions de dollars d'actions dans la société canadienne Endeavour Mining.

Fraîchement retraité des terrains à l'âge de 40 ans, Didier Drogba est aussi un homme d'affaires accompli depuis plusieurs années déjà. En 2014, l'ancien attaquant avait par exemple profité de la privatisation de la Société des Mines d'or d'Ity (SMI) par l'Etat ivoirien pour racheter 5% des parts (soit 60 000 actions) via sa société DYD International Holding.

D'après la presse locale, le meilleur buteur de l'histoire des Eléphants vient de revendre ses parts auprès de la compagnie canadienne Endeavour Mining. En contrepartie, la société de Drogba a perçu 1 072 305 actions ordinaires dans le capital-actions d'Endeavour Mining, soit un montant estimé à environ 15 millions de dollars ou encore 8,7 milliards Francs CFA!

Après ses investissements dans l'immobilier, Drogba continue donc de s'assurer un avenir doré. A noter que la mine d'or d'Ity appartient désormais à 85% à la compagnie Endeavour Mining, à 10% à l'Etat de Côte d'Ivoire et à 5% à la Société pour le Développement Minier de Côte d'Ivoire (SODEMI).

Droits TV : beoutQ, la CAF menace

Ces derniers mois, le réseau saoudien beoutQ s'est rendu célèbre en piratant la chaîne beIN Sports. Certains matchs des compétitions de la Confédération Africaine de Football (CAF) font partie des programmes piratés, ce qui a incité l'instance panafricaine à mettre en garde beoutQ dans un communiqué diffusé mercredi.

"Récemment, une entité appelée "beoutQ" a mis en place une importante opération de piratage contre beIN Media Group. A cet égard, la CAF condamne fermement la pratique du piratage audiovisuel des manifestations sportives, véritable fléau pour notre industrie. La CAF est déterminée à prendre toutes les mesures nécessaires contre "beoutQ" si un match de la CAF est piraté", a averti l'instance.

"La CAF rappelle qu'elle détient, à titre exclusif, tous les droits relatifs à ses compétitions, y compris tous les matchs et toutes les manifestations officielles connexes, sans aucune restriction quant au contenu, au moment, au lieu et à la loi. Nul autre que la CAF n'est légalement autorisé ou habilité, sans l'autorisation écrite préalable de la CAF, à utiliser et/ou exploiter les droits médiatiques relatifs à ses compétitions, quels que soient les modes de diffusion (satellite, terrestre, IP...)." Cette prise de parole intervient alors que le groupe beIN a lancé mercredi un site web pour dénoncer la "piraterie soutenue par les Saoudiens".

Serge Aurier interpellé

Le défenseur de Tottenham a été entendu par la police après une violente dispute avec sa compagne le week-end dernier.

Serge Aurier n'était pas sur la feuille de match de la rencontre entre Manchester United et Tottenham dimanche dernier (0-1). La presse britannique a révélé ce mercredi les raisons de cette absence inattendue dans le groupe composé par Mauricio Pochettino. Selon le Daily Mail, l'international ivoirien a été arrêté par la police qui l'a suspecté de violences conjugales.

Le joueur de 26 ans a été retenu au poste de police plusieurs heures samedi, la veille du choc de Premier League, avant d'être relâché sans qu'aucune charge ne soit retenue contre lui. Le quotidien d'outre-Manche précise qu'Aurier a nié toutes les accusations de violence contre la mère de son enfant.

Un porte-parole de la police du Hertfordshire a confirmé qu'un "homme de 26 ans a été arrêté pour une suspicion d'agression avec blessure corporelle avant d'être libéré." Dans le même temps, le club de Tottenham a indiqué "être au courant d'un incident concernant Serge Aurier ce week-end".

GHANA

Un journaliste ayant enquêté sur la corruption dans le foot africain abattu par balles

Un journaliste d'investigation qui avait participé à une vaste enquête sur la corruption dans le foot africain a été abattu par balles mercredi soir alors qu'il rentrait chez lui à Accra, la capitale ghanéenne, a-t-on appris de sources concordantes.

Ahmed Husein faisait partie de l'équipe de reporters infiltrés dirigée par le célèbre journaliste Anas Aremeyaw Anas, qui a fait éclater l'an dernier un vaste scandale de corruption et de matchs truqués, conduisant à de lourdes sanctions des instances internationales.

Un officier de police a expliqué à l'AFP sous couvert d'anonymat que le journaliste avait reçu des balles à la poitrine et au cou dans sa voiture, tirées par des hommes qui n'ont pas encore été identifiés.

Le journaliste assassiné avait récemment déposé plainte après qu'un député du parti au pouvoir eut diffusé sa photo à la télévision nationale, promettant une récompense à qui le passerait à tabac.

Anas Aremeyaw Anas a réagi jeudi sur le réseau social Twitter: "Triste nouvelle, mais nous ne serons pas réduits au silence. Repose en paix, Ahmed".

La Commission nationale des médias a condamné cet acte et a appelé la police à mener une enquête approfondie. "Il est dans l'intérêt de la nation d'arrêter les auteurs de ce crime", a déclaré le président de la commission, Yaw Boadu Ayebofo.

"Number 12", un documentaire explosif sorti en juin 2018, piégeait des dizaines d'arbitres ghanéens et



du continent ainsi que plusieurs dirigeants de la Fédération ghanéenne, dont son président, en leur proposant des pots-de-vin.

Suite au scandale, plus de 50 arbitres africains ont été suspendus par la Confédération africaine de football (CAF).

Le président de la fédération ghanéenne, Kwesi Nyantakyi, avait été

filmé avec des "investisseurs" potentiels (des journalistes infiltrés) à qui il faisait miroiter de juteux contrats avec le gouvernement ghanéen, en échange de plusieurs millions de dollars. Il a démissionné de ses fonctions, après avoir été suspendu pour trois mois par la Fédération internationale de Football (FIFA).

JEUX DE LA FRANCOPHONIE 2021

Retour à l'optimisme

L'espoir renaît au Canada dans le délicat dossier des Jeux de la Francophonie 2021 à Moncton et Dieppe, au Nouveau-Brunswick. Robert Gauvin, le ministre responsable de la Francophonie dans le gouvernement de la province, a exprimé mardi 15 janvier son optimisme à l'occasion d'un point presse.

Il a notamment évoqué sa rencontre, la semaine passée, avec le ministre fédéral des Affaires intergouvernementales, Dominic LeBlanc. "J'ai été très encouragé, j'ai vu une lueur d'espoir qu'on n'avait pas sentie depuis un mo-



ment, a assuré Robert Gauvin, cité par la Presse canadienne. Tout le monde était positif. Moi, je pensais aller là et dire: "Bon, c'est fini". Et ce n'est pas ça qui est sorti de la

réunion."

Dans le même temps, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a lancé un ultimatum à ses partenaires des Jeux de la Francophonie

2021 : proposez un nouveau plan de financement d'ici la fin du mois, ou oubliez l'événement. Parmi les solutions envisagées, une contribution plus importante du gouvernement fédéral.

Sa participation ne devrait pas dépasser 50% du budget total, selon une règle en vigueur au Canada pour les grands événements sportifs. Mais ce principe est de plus en plus contesté. Pour rappel, un rapport a révélé en fin d'année passée que le budget des Jeux, estimé à 17 millions de dollars canadiens au moment de la candidature, pourrait en réalité grimper jusqu'à 130 millions de dollars.

Règlement intérieur de l'Assemblée nationale Les députés priés par la Cour constitutionnelle de revoir leur copie

***Les juges constitutionnels rejettent l'article 9 et par conséquent toute la «Résolution» des députés**

Eric J.

Les députés de la nouvelle législature ont adopté en plénière le 14 Janvier dernier, une résolution sur le règlement intérieur de l'Assemblée Nationale. Cette "résolution 001 /AN", qui a été envoyée à la Cour Constitutionnelle pour qu'elle constate sa conformité avec la loi fondamentale du pays, a été considérée comme "anticonstitutionnelle" par les juges.

En fait, l'inconstitutionnalité de la résolution de l'Assemblée porte sur la proposition des députés de faire élire annuellement le Président de l'institution. « **Le président de l'Assemblée nationale est élu pour un mandat de 1 an renouvelable autant de fois pendant les 5 ans que dure la législature** », lit-on à l'article 9 de la résolution de l'Assemblée Nationale.

Or, l'article 54 de la Constitution de 1992 en vigueur dispose que: « **L'Assemblée et le sénat sont dirigés chacun par un président assisté d'un bureau. Les présidents et les bureaux sont élus pour la durée de la législature dans les conditions fixées par le règlement intérieur de chaque Assemblée.** »

La décision de la Cour Constitutionnelle est donc sans équivoque et rejette la résolution toute entière qui lui a été envoyée



Aboudou Assouma, Président de la Cour Constitutionnelle

par la représentation nationale du seul fait de la non-conformité d'une des propositions à l'article 54 sus-cité.

Il semble que pour le moment, les députés n'aient pas le choix que de se conformer à la lettre et à l'esprit de la constitution de 1992. Ils sont obligés de refreiner leur

ardeur rénovateur jusqu'aux prochaines réformes constitutionnelles. Vu que la proposition émanait des députés de la majorité, il n'y a pas de doute qu'elle figurera en bonne place des propositions de réformes à introduire dans la nouvelle constitution.

Besoin de liquidités bancaires à 7 jours, d'une semaine à l'autre

Nouvelle baisse du montant adjudgé mardi par les banques du Togo

Dans le cadre de ses adjudications hebdomadaires, la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) a procédé, valeur 15 janvier 2019, à une injection de liquidités d'un montant de 3 350,000 milliards, la totalité du montant mis en adjudication. Les banques et établissements du Togo s'adjudgent 280,749 milliards, contre 295,533

milliards une semaine plus tôt, et 306,120 milliards il y a deux semaines. L'opération arrive à échéance le lundi 21 janvier 2019, indique la Banque centrale. Le taux marginal et le taux moyen pondéré se sont situés respectivement à 4,5000% et 4,5000%.

Au total, quatre-vingt-deux (82) établissements bancaires des huit

Mardi et mercredi prochains

Lomé abrite une conférence internationale sur la mutualité pour le 21ème siècle

Les mardi 22 et mercredi 23 janvier 2019, Lomé abrite une conférence internationale organisée par l'Association Internationale de la Mutualité (AIM), en étroite collaboration avec la Commission de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa), placée sous le haut patronage de Faure Gnassingbé sur «**le pari de la mutualité pour le 21e siècle**». Objectif : rassembler des représentants de gouvernements et d'organisations internationales, des mutualistes du Sud et du Nord et des organisations de la société civile à l'effet de réfléchir sur l'avenir de la mutualité.

L'évènement, selon la Commission de l'Uemoa, vise précisément à aider à l'émergence d'un nouveau paradigme sur la gestion des politiques d'aide au développement avec en point d'orgue la validation d'un nouveau document de politique qui pérennisera les orienta-

tions convenues durant la conférence. On estime qu'un tel document, issu d'un consensus, constituera une feuille de route non seulement pour les mutualistes mais également pour l'ensemble des parties-prenantes (autorités locales, bailleurs de fonds, gouvernements du Nord et du Sud) promouvant un écosystème favorable au succès des politiques de couverture de santé universelle et de protection sociale.

Pour rappel, l'Association Internationale de la Mutualité est une organisation-cadre de la société civile, créée en 1950, composée de fédérations de mutuelles de santé et d'organismes d'assurance maladie comptant 59 membres répartis dans 31 pays à travers l'Europe, l'Amérique latine, l'Afrique et le Moyen-Orient. Les structures membres fournissent une couverture sanitaire à près de 240 millions de personnes dans

le monde.

L'objectif de l'AIM est de défendre et de promouvoir au niveau international et communautaire, les valeurs sociales et les principes de base qui sont partagés par tous ses membres: l'accès aux soins de santé comme un droit fondamental, la solidarité et la non sélection, comme des moyens essentiels pour assurer cet accès à des soins de qualité pour tout un chacun, indépendamment de son état de santé ou financier ; enfin, l'autonomie de gestion et la non lucrativité comme principes pour une assurance-maladie basée sur les besoins des citoyens.

L'AIM soutient les organismes de défense et de promotion de la mutualité dans divers continents, comme la «Concertation» en Afrique de l'Ouest et Centrale et bientôt dans d'autres continents ; elle soutient aussi l'Association du Mutualisme en Amérique (AMA).

Togo avec 280,749 milliards, et du Niger avec 204,602 milliards. La Guinée-Bissau fait 28,889 milliards.

D'après la Banque centrale, le montant moyen des soumissions hebdomadaires sur le marché des adjudications est passé de 3.181,1 milliards en octobre 2018 à 3.350,3 milliards en novembre 2018, soit une hausse de 5,3%. S'agissant

du montant moyen retenu au terme des adjudications du mois sous revue, il est ressorti à 3.239,7 milliards en novembre 2018, contre 3.087,4 milliards le mois précédent. Le taux moyen pondéré sur le guichet hebdomadaire est ressorti à 4,09% en novembre 2018, contre 3,51% le mois précédent.



MEILLEURS
VOEUX



La Loterie Nationale Togolaise

souhaite à son aimable clientèle, une merveilleuse année 2019.

Que la santé, l'amour, la joie et la chance soient au rendez-vous dans les 12 prochains mois et que la réussite soit en conclusion de tous vos projets !

Bonne et heureuse année 2019!

Afrique de l'ouest/sida

Les pays invités à concrétiser les engagements

Etonam Sossou

En 2017, environ 67 000 enfants (de 0 à 9 ans) et 69 000 adolescents (de 10 à 19 ans) ont été nouvellement infectés par le VIH. Les deux tiers (46 000) des adolescents nouvellement infectés par le virus étaient des filles. Bien que des avancées aient été constatées dans certains pays s'agissant de mettre fin aux nouvelles infections à VIH parmi les enfants – onze pays ont enregistré une réduction de plus de 35% entre 2010 et 2017* – d'autres, notamment le Nigéria, qui a l'épidémie la plus vaste de la région, n'ont connu aucun déclin. «Les pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre ont une vraie opportunité de créer un changement positif pour les enfants et les jeunes,» a déclaré Michel Sidibé, Directeur exécutif de l'ONUSIDA. «Des problèmes sous-jacents, notamment les inégalités entre les sexes et la stigmatisation et la discrimination largement répandues, doivent être abordés d'urgence afin que les obstacles qui entravent l'obtention de résultats pour les enfants puissent être supprimés et que davantage de vies soient sauvées.»

En Afrique de l'Ouest et du Centre, près de 800 000 enfants et adolescents entre 0 et 19 ans vivaient avec le VIH en 2017 – le deuxième chiffre le plus élevé du monde après l'Afrique orientale et australe. «La majorité des enfants vivant avec le VIH dans cette région ne bénéficient pas de soins et de traitement car ils ne savent pas qu'ils ont le VIH étant donné qu'ils n'ont pas subi de test,» a déclaré Marie-Pierre Poirier, Directrice régionale de l'UNICEF pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre. «Nous pouvons inverser cette tendance en nous concentrant sur une approche du dépistage et du traitement centrée sur la famille, et en lançant des technologies innovantes sur le lieu de soins qui rapprochent le dépistage des établissements de santé primaires et des communautés où vivent les enfants.»

Moins de la moitié de l'ensemble des femmes enceintes vivant avec le VIH dans la région (47%) avaient accès aux médicaments antirétroviraux pour prévenir la transmission du virus à leur enfant et seuls 21% des nouveau-nés exposés au VIH ont subi un test de dépistage du virus au cours des deux premiers mois de leur

vie.

«Nous ne devrions pas perdre davantage de l'avenir de l'Afrique à cause du sida,» a déclaré Matshidiso Moeti, le Directeur régional de l'OMS pour l'Afrique. «S'attaquer avec efficacité au VIH parmi les enfants et les adolescents demande des services de santé forts et de qualité. En s'engageant en faveur de la couverture de santé universelle, les pays peuvent accélérer les progrès en direction d'une génération exempte du sida en Afrique de l'Ouest et du Centre.»

Bien qu'il y ait eu des avancées en matière de couverture de la thérapie antirétrovirale pour les enfants en Afrique de l'Ouest et du Centre, qui est passée de 18% en 2014 à 26% en 2017, la région a toujours la couverture la plus faible du monde. Environ 52 000 enfants et adolescents entre 0 et 19 ans sont décédés de maladies liées au sida en 2017 – dont 34 000 sont morts avant d'atteindre leur cinquième anniversaire.

Dans la Déclaration politique des Nations Unies de 2016 sur la fin du sida, les pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre se sont engagés à travailler en vue de réduire le nombre des nouvelles infections

à VIH parmi les enfants et les jeunes adolescents (de moins de 15 ans) à 6000 d'ici à 2020 et d'assurer l'accès au traitement pour 340 000 enfants et jeunes adolescents (de moins de 15 ans) d'ici à 2020.

Toutefois, les promesses visant à accélérer la riposte au VIH n'ont pas été accompagnées d'une hausse de la mobilisation des ressources. Le total des ressources

nécessaires pour une riposte efficace en Afrique de l'Ouest et du Centre était plus élevé de 81% que les fonds disponibles en 2017.

Traduire les engagements en action concrète exige une mobilisation de la part des dirigeants politiques et communautaires, l'intensification drastique des investissements, le développement de technologies novatrices telles que

le diagnostic précoce chez le nouveau-né sur le lieu de soins, des stratégies différenciées pour la prestation des services – notamment dépistage familial et prescription de plus longue durée pour les médicaments antirétroviraux – et des approches de délégation des tâches appliquées aux services de soins et de traitement du VIH pour les enfants à travers la région.

Les tontines

Sources de problèmes chez les femmes

En effet, les tontines permettent aux femmes de se rencontrer et d'échanger sur les choses de la vie. Elles se réunissent généralement dans les familles, dans les cours d'écoles, les services, aux marchés, bref les lieux de rencontres qui leur paraissent appropriés.

Ces tontines, si elles sont censées constituer des sources de financements d'avenir et permettre de garder le contact entre les femmes, sont devenues de nos jours, la source de nombreux problèmes entre les femmes. Par cupidité, certaines femmes n'hésitent pas à s'engager dans plusieurs tontines à la fois alors que leurs moyens financiers ne le leur permettent pas. Du coup, elles y investissent une partie de leurs prix de condiments ou encore de l'argent destiné à d'autres fins. Et bonjour les problèmes dans leurs foyers.

Malheureusement, il arrive que certaines d'entre elles, après avoir encaissé les sous de la tontine, aient des difficultés à honorer leur

engagement. Selon Anna membre d'une tontine, parfois, certaines femmes s'inscrivent dans des tontines même si elles n'ont pas de sources de revenus fixes. C'est pourquoi, elles auront des difficultés pour payer les autres membres de la tontine. «Je connais des ménages qui font face à des difficultés à cause de la participation des maîtresses de maison aux tontines. Car, n'ayant aucune source de revenu, elles soutirent leur cotisation quotidienne de l'argent de la popote, chose qui n'est sans conséquence sur la qualité des repas de la famille», explique-t-elle.

Un autre fait qu'il faut signaler, c'est que la concurrence entre les femmes est souvent à la base de cet état de fait car la somme d'argent qui est souvent fixée n'est pas à la portée de la bourse de toutes. Mais personne ne bronche pour ne pas être considérée comme la plus pauvre du groupe.

Mais cela n'est pas sans conséquence, car cette situation peut amener certaines femmes à tom-

ber dans la débauche, voler ou même s'endetter. L'essentiel pour elles est de pouvoir payer la «tontine» pour ne pas être la risée des autres. Certaines femmes créent des conflits entre elles et leurs maris à cause de ces histoires de tontine que les hommes, dans leur majorité, ne cautionnent pas. Ces cas arrivent quand l'époux ne tient pas à recevoir des groupes de femmes chez lui ou ne tient pas à payer l'argent de la tontine de sa femme. Certains regroupements exigent une rencontre chaque deux semaines ou chaque mois chez l'une des membres, où elles se régalaient pendant toute une journée. Ces rencontres peuvent aussi être source de problèmes, car elles se soucient d'offrir à leurs copines un plat qui rivalise avec celui de la toute dernière bénéficiaire. Toute chose qui pousse certaines femmes à s'endetter ou à chambouler toute la tranquillité de leur foyer. Des situations regrettables qui font que les tontines ont aujourd'hui perdu tous leurs sens.

Redynamisation des «maisons de jeunes»

Démarrage d'un nouveau programme

Un programme d'activités socioéducatives initié par le ministère du développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes a démarré le 16 janvier à la maison des jeunes d'Amadahome. A travers ce nouveau programme, le ministère compte renforcer la visibilité et mettre en lumière les diverses activités ou opportunités qu'offrent les maisons et centres de jeunes, pour répondre aux besoins de développement physique, affectif, intellectuel, et social de la jeunesse.

Le programme s'étale sur plus de deux semaines et comprend des activités telles que les compétitions sportives (football et basketball, etc), l'initiation aux métiers d'artisanat (peinture-batik, art plastique), les activités socio-culturelles (danse, musique, etc), la promotion de la culture entrepreneuriale (concours de meilleure entreprise, échanges



d'expériences, mini-foire d'exposition, etc) et le renforcement des capacités des chercheurs d'emploi.

Le gouvernement togolais a entamé depuis quelques années la construction des maisons des jeunes dans les préfectures afin un cadre socio-éducatif et culturel propice à l'encadrement de la jeunesse togolaise, en vue de sa participation active au développement national.

La maison des jeunes est desti-

née aux jeunes sans distinction aucune, issus aussi bien des milieux ruraux que urbains, extrascolaires, déscolarisés ou scolarisés, diplômés de l'enseignement supérieur et des centres de formation professionnelle.

A ce jour, l'on compte six (6) maisons de jeunes implantées à Dapaong, Mango, Kara, Sokodé, Atakpamé et Lomé. Il existe également plusieurs centres de jeunes opérationnels ou en cours de construction.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1452 DE LOTO BENZ DU 14 Novembre 2018

Ce 21 Novembre 2018, nous prenons part au tirage de LOTO BENZ qui porte le N°1453.

Lors du dernier tirage de LOTO BENZ, les villes de LOME, KPALIME, TABLIGBO, ANIE et SOKODE, ont recensé des gagnants de gros lots.

Dans la capitale, nous avons enregistré 15 lots de 1.000.000F CFA, deux lots de 1.250.000F CFA, un lot de 1.500.000F CFA et un lot de 2.000.000F CFA deux gros lots de 3.000.000F CFA remportés auprès des opérateurs 3463, 5602, 5814, 6906, 6910, 7119, 30026, 30140, 50129, 60400, 60821, 70134, 90026, 90321, 90329, 6924, 70728, 60525, 50228, 30222, 50334.

A KPALIME, à ANIE et à SOKODE, ce sont des lots de 1.000.000F CFA qui ont été recensés sur les points de vente 4024, 20423 et 1210.

La ville de TABLIGBO s'est démarquée par un lot de 2.000.000F CFA gagné auprès de l'opérateur 8021.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO, et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Après le grand tirage régional du 27 juillet 2018 des gros lots restent encore à gagner au grattage et au tirage avec les tickets de la TCE 2018. Au grattage, Vous pouvez gagner jusqu'à 500.000F CFA.

Au tirage, un gros lot de 2.000.000F CFA est encore à enlever.

Au tirage des lots intermédiaires, plus de 640 lots allant de 5.000F CFA à 100.000F CFA vous attendent. Alors n'hésitez pas! Tentez votre chance en achetant à 200F CFA vos tickets de la TCE 2018 dans les points de vente habituels (agences, postes de jeux sur ordinateurs et auprès des vendeurs ambulants.)

Avec la LONATO, jouez petit et gagnez gros.

BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1461 de LOTO BENZ du 16 Janvier 2019

Numéro de base

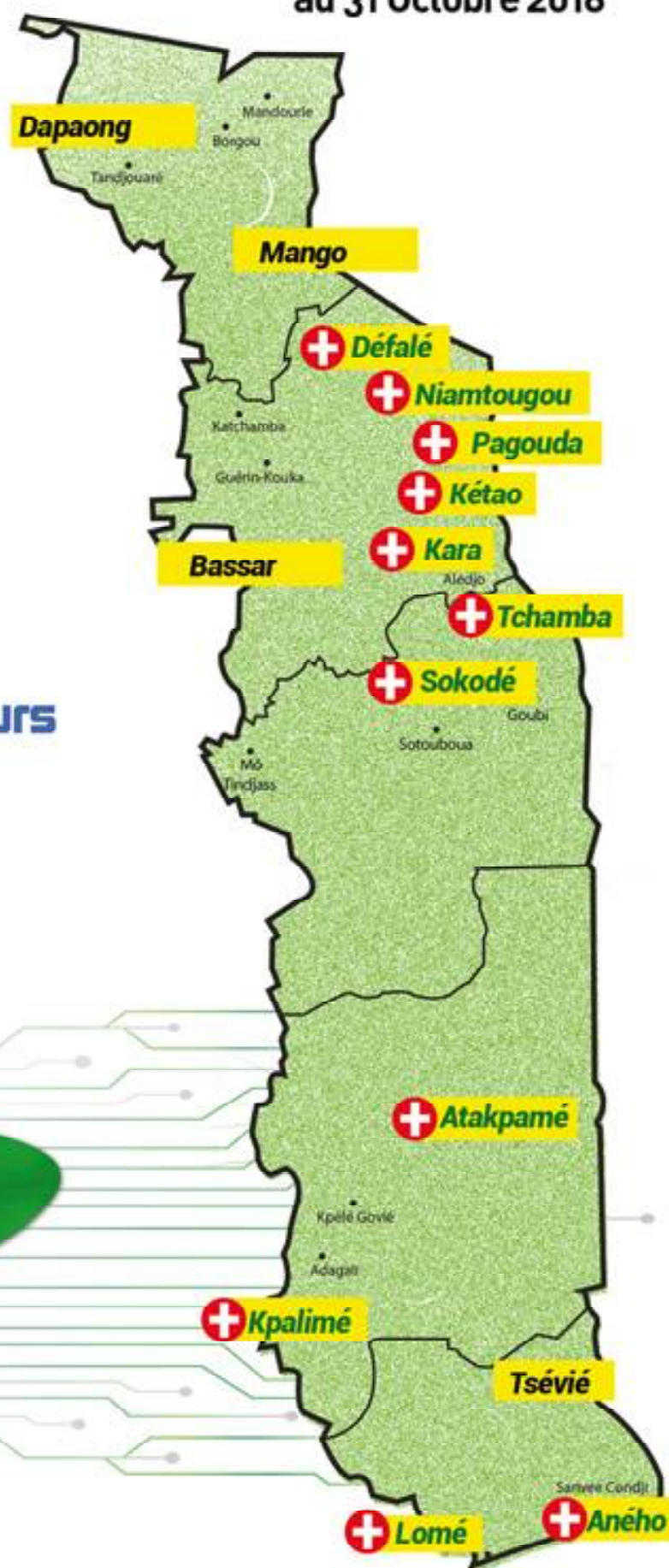
53 44 24 87 16

Le Très Haut Débit continue son parcours !

Couverture 4G+ au 31 Octobre 2018

Le N°1 de l'internet Très Haut Débit Mobile au Togo assure déjà la couverture 4G+ dans la ville de Lomé, Kpalimé, Atakpamé, Tchamba, Sokodé, Kara, Ketao, Pagouda, Niamtougou, Défalé, et leurs environs

-  Déploiement de la 4G+ en cours
-  Les villes déjà couvertes



Le N°1 de l'internet mobile au Togo



LE LEADER

service client : 888

www.facebook.com/Togocel

www.twitter.com/togocel

www.togocel.tg

certifiée ISO 9001 : 2015 et ISO 14001 : 2015